



**CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE**  
**Onzième session extraordinaire**  
**17 - 18 novembre 2018**  
**Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)**

**Ext/Assembly/Draft/1(XI) Rev 3**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Adoption des projets d'ordre du jour et de programme de travail
3. Examen des recommandations du Conseil exécutif sur le processus de Réforme institutionnelle de l'UA
  - (i) Réforme de la Commission de l'UA :
    - Structure et portefeuille des hauts fonctionnaires de la Commission
    - Sélection des hauts fonctionnaires de la Commission
    - Cessation de fonctions des hauts fonctionnaires de la Commission
    - Réformes administrative et financière y compris la gestion de la performance
  - (ii) Mandat de l'Agence de développement de l'UA (AUDA) (Assembly/AU/Dec.691(XXXI)) ;
  - (iii) Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ;
  - (iv) le point sur le Barème des contributions et le renforcement du régime de sanctions de l'UA pour non-paiement des arriérés ;
  - (v) Répartition des tâches entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER), les mécanismes régionaux, les États membres et les organisations continentales.
4. Examen du Rapport du Président du Conseil exécutif sur les conclusions de la dix-neuvième (19<sup>e</sup>) session extraordinaire du Conseil exécutif élargie aux ministres chargés des questions des pays ACP et de l'Union européenne.
5. Examen et adoption des projets de décisions de la onzième session extraordinaire de la Conférence.
6. Clôture de la session.